

Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD) Bourges Plus

Le 15 octobre 2020, s'est tenu le Comité de Pilotage du Plan Local de Prévention des Déchets au Centre d'Affaires Lahitolle, 6 rue Maurice Roy à Bourges. Ce Comité qui réunissait à la fois des professionnels de l'agglomération Bourges Plus et des représentants des usagers, avait pour but de faire le bilan du plan pour l'année 2019, lequel bilan est aussi global puisque l'opération, programmée sur cinq ans, a été initiée en 2015.

L'objectif initial d'une réduction de 7% du tonnage des ordures ménagères de l'agglomération n'a pas été tenu puisqu'au final, malgré les deux années initiales prometteuses, la réduction n'est que de 1,7 %. Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer ce relatif échec, à commencer par un objectif certainement trop ambitieux au départ. Il est probable également que toutes les cibles de gisement de réduction de déchets n'ont pas été suffisamment définies et que les efforts se sont trop concentrés sur le compostage. A remarquer quand même, pour rester positif, qu'une des causes expliquant ce relatif échec, tient au fait que la production de déchets est intimement liée à la production et comme la reprise s'est nettement manifestée dans l'agglomération ces dernières années, il était logique que la production de déchets croisse également.

Le plan étant arrivé à son terme, l'opération est en stand-by pour l'instant, d'autant que la subvention de l'ADEME est bien évidemment suspendue. L'organisme pilote s'est engagé à revenir vers tous les acteurs courant 2021.

Gilles Audot